

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LE MARCHÉ DE NOËL S'ENGAGE



Ouverture du Marché de Noël à 11h au lieu de 10h, ce qui entraîne un gain de la consommation énergétique de 10 %

ILLUMINATIONS

90 % des illuminations du Marché de Noël sont en LED - soit 0,88 % de la consommation annuelle d'éclairage de Mulhouse



Sur les illuminations

- Lancement des illuminations à compter de 17h
- Extinction de l'éclairage public sur le périmètre du plateau piétonnier dès lors qu'il y a des illuminations de Noël
- Réduction et baisse des décors :
 - Baisse de 25 % de bouleaux éclairés
 - Baisse de 50 % des arches éclairées rue Mercière.

➔ **L'ensemble des mesures liées aux illuminations représente une baisse de 35 % de la consommation énergétique**

CHALETs



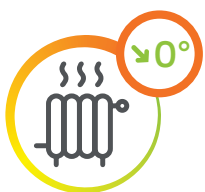
Sur la consommation d'électricité

L'éclairage

- Utiliser uniquement des lampes à basse consommation ou LED (pour rappel, les éclairages de type incandescent - ampoules ou tubes halogènes - sont interdits)
- Réduire les durées d'éclairage en privilégiant l'éclairage naturel ou un éclairage réduit en journée (éclairage minimal avant l'arrivée de la clientèle)
- Dans la mesure du possible, diminuer le nombre de guirlandes électriques
- Nettoyer régulièrement les ampoules pour optimiser leur efficacité

Les équipements

- Privilégier les équipements électriques et informatiques ayant une faible consommation énergétique, ne pas laisser d'appareils en veille
- Fermer les meubles frigorifiques (vitrines)
- Faire une maintenance régulière des équipements



Sur la maîtrise du chauffage

- Prévoir une isolation des sols et parois des chalets
- Utilisation de chauffage d'appoint :
 - Interdit aux chalets de restauration bénéficiant d'autres sources de chaleur (four, plaques de cuisson...)
 - Limitée aux chalets ne bénéficiant d'aucune source de chaleur et uniquement autorisée si la température est inférieure à 0°
- **Interdiction d'allumer les chauffages en cas d'Ecowatt rouge*** et sur les périodes de fortes tensions sur les réseaux (8h-12h et 18h-20h).



Sur les équipements de cuisson

- Privilégier des équipements moins énergivores (anticiper pour les prochaines éditions le remplacement du matériel et équipements anciens).
- Veiller à consommer de l'énergie uniquement si nécessaire : réduire les temps de préchauffage, réduire les températures de cuisson et éteindre durant les moments d'inactivité.

* Ecowatt rouge : niveau de consommation trop élevé et un manque d'électricité pour couvrir tous les besoins du territoire. L'indicateur rouge correspond au niveau d'alerte maximal concernant l'état de saturation du réseau électrique.